

Délibération n° DEL\_CC\_2023\_11

- oOo -

Séance du lundi 6 février 2023

- oOo -

<b>Nombre de membres : 43</b>			Sur convocation individuelle en date du 31 janvier 2023
<b>Pour</b>	<b>Abstention(s)</b>	<b>Contre</b>	L'an deux mille vingt-trois et le six février, à 14 h 30
39	0	0	Le conseil communautaire s'est réuni à la Salle des fêtes du Plan du Castellet, sous la Présidence de Blandine MONIER, la Présidente,
Service instructeur : Service Finances, Fiscalités et Subventions Resp exécution : Camille PELLEGRIN			<p><b>Sont présents :</b> MONIER Blandine, VERDUYN Hélène, ARNAUD Suzanne, BARTHELEMY Philippe, CASTELL René, JOSEPH Jean-Paul, FRIEDLER Edouard, AUBERT Patricia, BRONDI Jean, CANOLLE Muriel, GRANET Jean-Luc, MAZELLA Fanny, ALSTERS Daniel, THIBAUX Eliane, SAMAT Andrée, FERRARA Louis, GUIROU Pascale, JOANNON Bruno, GOHARD Chrystelle, LARLET-LOIR Evelyne, SERGENT Christine, DELEDDA Robert, BONIFAY Corinne, TEYSSIER Jean, NOEL Nathalie, LONG Sophie, CAULET Laurent, SALLES Michèle, PERRIER Gérard, REYNARD Yves, BOURON Valérie, ROCHETEAU Philippe, BAYLE Marc, MIGLIACCIO Eric, COTTEREAU Roger</p> <p><b>Sont représentés :</b> JOURDAN René donne procuration à MONIER Blandine, DE PERETTI Carole donne procuration à THIBAUX Eliane, MAUBE Yvan donne procuration à DELEDDA Robert, SERRES Danielle donne procuration à FRIEDLER Edouard</p> <p><b>Sont excusés :</b></p> <p><b>Sont absents :</b> PORCU Robert, GARCIA Gilles, AMAR Rachida, GUEREL Emilie</p> <p><b>Secrétaire de séance : Madame Patricia AUBERT</b></p>

**RAPPORTEUR Madame Blandine MONIER**

**OBJET Budget annexe de l'assainissement - budget primitif 2023**

**Vu** la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 à la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2022 ;

**Vu** la délibération n° 2022-102 en date du 12 décembre 2022 précisant les crédits provisoires d'investissement pour 2023 ;

**Vu** le rapport de présentation du projet de Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023 présenté ce jour au conseil communautaire et joint à la présente délibération,

Madame la Présidente demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la proposition de Budget Primitif de budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume telle que présentée dans le projet joint à la présente délibération.

Reçu le 10/02/2023

Les différents postes de dépenses et de recettes sont détaillés en section de fonctionnement et en section d'investissement pour un montant total de :

➤ **Section de fonctionnement :**

Dépenses	6 811 500,00 €
Recettes	6 811 500,00 €

➤ **Section d'investissement :**

Dépenses	6 939 914,71 €
Recettes	6 939 914,71 €

**Soit un total de 13 751 414,71 €**

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

**Article 1** : d'approuver les montants définis ci-dessus pour le Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER l'exposé ci-dessus : approuvé à l'unanimité.

**Fait et délibéré en séance du conseil communautaire le 6 février 2023.**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

**Après dépôt en Préfecture**

Le .....

**Et publication ou notification**

Le .....

**Pour extrait conforme,**

**La Présidente,**

**Blandine MONIER**



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

AR Prefecture

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

**Numéro SIRET  
24830039400108**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME**

POSTE COMPTABLE DE : SAINT CYR SUR MER

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

**Budget primitif**

**BUDGET : ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME (2)**

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget **AB Prefecture** 3

## II - Présentation générale du budget 2023\_11-BF

A1 - Vue d'ensemble - Sections **Recu le 10/02/2023** 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 28

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 34

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 35

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 38

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

~~AR Prefecture~~

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par article -BF  
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.  
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.  
 (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),  
 - budgétaires (délibération n° ..... du .....).  
 (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».  
 (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,  
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,  
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
AR Prefecture		EXPLOITATION	
083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_FF_151 Recu le 10/02/2023		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 811 500,00	6 811 500,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 811 500,00	6 811 500,00
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 939 914,71	6 939 914,71
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 939 914,71	6 939 914,71
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (3)		13 751 414,71	13 751 414,71

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**AR Prefecture DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	083-248300394-20230206-DEL_CC_2023-11-DE Reçu le 10/02/2023					
011	Charges à caractère général	950 080,37	0,00	781 250,00	781 250,00	781 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 367,24	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	39 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 420,52	0,00	100,00	100,00	100,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 005 868,13</b>	<b>0,00</b>	<b>841 350,00</b>	<b>841 350,00</b>	<b>841 350,00</b>
66	Charges financières	532 034,43	0,00	521 563,42	521 563,42	521 563,42
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 547 902,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 367 913,42</b>	<b>1 367 913,42</b>	<b>1 367 913,42</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 588 053,46	0,00	4 367 860,58	4 367 860,58	4 367 860,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	983 023,14	0,00	1 075 726,00	1 075 726,00	1 075 726,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>7 571 076,60</b>	<b>0,00</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 118 979,16</b>	<b>0,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 811 500,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 066 275,41	0,00	6 630 000,00	6 630 000,00	6 630 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	180 500,00	180 500,00	180 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>0,00</b>	<b>6 810 500,00</b>	<b>6 810 500,00</b>	<b>6 810 500,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>0,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>0,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 811 500,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>5 443 586,58</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les dotations nouvelles.

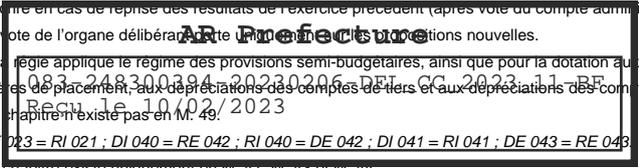
(4) Si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**AR Prefecture DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	083-248300394-20230206-DEL_CC_2023-111-DF Reçu le 10/02/2023					
20	Immobilisations incorporelles	1 050 528,76	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 849 505,65	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>5 074 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 008 000,00</b>	<b>4 008 000,00</b>	<b>4 008 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 983 034,08</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>5 000 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 871 076,60	0,00	1 889 914,71	1 889 914,71	1 889 914,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 871 076,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 889 914,71</b>	<b>1 889 914,71</b>	<b>1 889 914,71</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 854 110,68</b>	<b>0,00</b>	<b>6 889 914,71</b>	<b>6 889 914,71</b>	<b>6 889 914,71</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 854 110,68</b>	<b>0,00</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	346 000,00	0,00	179 250,50	179 250,50	179 250,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 267 077,63	1 267 077,63	1 267 077,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>346 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 725 962,12	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 725 962,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>4 071 962,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 588 053,46	0,00	4 367 860,58	4 367 860,58	4 367 860,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	983 023,14	0,00	1 075 726,00	1 075 726,00	1 075 726,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>7 571 076,60</b>	<b>0,00</b>	<b>5 493 586,58</b>	<b>5 493 586,58</b>	<b>5 493 586,58</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 643 038,72</b>	<b>0,00</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

**5 443 586,58**

**AR Prefecture**

(1) cf. Modalités de vote P.  
083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Recu le 10/02/2023

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**AR Prefect DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	083-2483003-EXPLOITATION-DEL CC 2023			
011	Charges à caractère général	781 250,00		781 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	521 563,42	0,00	521 563,42
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 075 726,00	1 075 726,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 367 860,58	4 367 860,58
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 367 913,42</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>6 811 500,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 811 500,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 889 914,71	0,00	1 889 914,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 008 000,00		4 008 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	140 000,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	132 000,00	50 000,00	182 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	720 000,00	0,00	720 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>6 889 914,71</b>	<b>50 000,00</b>	<b>6 939 914,71</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

<b>AR Préfecture RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)</b>				
<b>EXPLOITATION</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 630 000,00		6 630 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	180 500,00		180 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>6 811 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 811 500,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 811 500,00</b>
---	---------------------

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	179 250,50	0,00	179 250,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 267 077,63	0,00	1 267 077,63
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 075 726,00	1 075 726,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 367 860,58	4 367 860,58
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 446 328,13</b>	<b>5 493 586,58</b>	<b>6 939 914,71</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (matières premières, marchandises et de fournitures).

(4) Si le régime applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV (M. 7)).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		A1		
Chap / art (1)	AR Préfecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Reçu le 10/02/2023 <b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>950 080,37</b>	<b>781 250,00</b>	<b>781 250,00</b>
606	Fournitures administratives	0,00	250,00	250,00
611	Sous-traitance générale	30 938,96	65 000,00	65 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	60 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	120 000,00	95 000,00	95 000,00
6226	Honoraires	4 061,04	0,00	0,00
6228	Divers	119 080,37	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	615 000,00	620 000,00	620 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>15 367,24</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
6411	Salaires, appointements, commissions	15 367,24	30 000,00	30 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>39 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	39 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 420,52</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	1 420,52	100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>1 005 868,13</b>	<b>841 350,00</b>	<b>841 350,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>532 034,43</b>	<b>521 563,42</b>	<b>521 563,42</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	534 480,99	510 076,45	510 076,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 445,56	7 486,97	7 486,97
6688	Autre	3 999,00	4 000,00	4 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 547 902,56</b>	<b>1 367 913,42</b>	<b>1 367 913,42</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>6 588 053,46</b>	<b>4 367 860,58</b>	<b>4 367 860,58</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>983 023,14</b>	<b>1 075 726,00</b>	<b>1 075 726,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	983 023,14	1 075 726,00	1 075 726,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 571 076,60</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>7 571 076,60</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>9 118 979,16</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>6 811 500,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	164 151,78
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	156 664,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 486,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) In fine en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote de compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**AR Prefecture**

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art (1)	AR Préfecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF Recu le 10/02/2023			
	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70	<del>Ventes produits fabriqués, prestations</del>	<del>6 066 275,41</del>	<del>6 630 000,00</del>	<del>6 630 000,00</del>
70128	Autres taxes et redevances	5 318 854,89	5 428 310,00	5 428 310,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	747 420,52	529 000,00	529 000,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	667 225,00	667 225,00
7068	Autres prestations de services	0,00	5 465,00	5 465,00
73	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
74	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>180 500,00</b>	<b>180 500,00</b>
741	Primes d'épuration	0,00	180 500,00	180 500,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>6 810 500,00</b>	<b>6 810 500,00</b>
76	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
78	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>6 066 275,41</b>	<b>6 811 500,00</b>	<b>6 811 500,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 811 500,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES		B1		
Chap / art (1)	AR Prefecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF Reçu le 10/02/2023			
203	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 059 528,43	140 000,00	140 000,00
203	Frais d'études	1 059 528,43	140 000,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 849 505,65	132 000,00	132 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 849 505,65	132 000,00	132 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	720 000,00	720 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	720 000,00	720 000,00
9132	Opération d'équipement n° 9132 (5)	0,00	18 000,00	18 000,00
9170	Opération d'équipement n° 9170 (5)	54 000,00	80 000,00	80 000,00
9501	Opération d'équipement n° 9501 (5)	120 000,00	110 000,00	110 000,00
9502	Opération d'équipement n° 9502 (5)	270 000,00	840 000,00	840 000,00
9503	Opération d'équipement n° 9503 (5)	50 000,00	190 000,00	190 000,00
9504	Opération d'équipement n° 9504 (5)	1 110 000,00	0,00	0,00
9505	Opération d'équipement n° 9505 (5)	560 000,00	0,00	0,00
9506	Opération d'équipement n° 9506 (5)	1 810 000,00	750 000,00	750 000,00
9507	Opération d'équipement n° 9507 (5)	1 100 000,00	520 000,00	520 000,00
9508	Opération d'équipement n° 9508 (5)	0,00	800 000,00	800 000,00
9509	Opération d'équipement n° 9509 (5)	0,00	700 000,00	700 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 983 034,08</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>5 000 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 871 076,60	1 889 914,71	1 889 914,71
1641	Emprunts en euros	1 869 076,60	1 889 914,71	1 889 914,71
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 871 076,60</b>	<b>1 889 914,71</b>	<b>1 889 914,71</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 854 110,68</b>	<b>6 889 914,71</b>	<b>6 889 914,71</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>11 854 110,68</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	AR Prefecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF Reçu le 10/02/2023			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>346 000,00</b>	<b>179 250,50</b>	<b>179 250,50</b>
13114	Subv. équipt Agence de l'eau	346 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	179 250,50	179 250,50
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 267 077,63</b>	<b>1 267 077,63</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	1 267 077,63	1 267 077,63
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>346 000,00</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>3 725 962,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	3 725 962,12	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 725 962,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 071 962,12</b>	<b>1 446 328,13</b>	<b>1 446 328,13</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>6 588 053,46</b>	<b>4 367 860,58</b>	<b>4 367 860,58</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>983 023,14</b>	<b>1 075 726,00</b>	<b>1 075 726,00</b>
28031	Frais d'études	154 604,84	177 469,00	177 469,00
28131	Bâtiments	50 652,81	54 432,00	54 432,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 231,24	1 232,00	1 232,00
28151	Installations complexes spécialisées	257 086,23	281 558,00	281 558,00
28153	Installations à caractère spécifique	489 531,91	531 020,00	531 020,00
28154	Matériel industriel	18 258,38	18 259,00	18 259,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 459,69	2 460,00	2 460,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 975,81	5 073,00	5 073,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37,00	37,00	37,00
28188	Autres	4 185,23	4 186,00	4 186,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>7 571 076,60</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>7 571 076,60</b>	<b>5 493 586,58</b>	<b>5 493 586,58</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>11 643 038,72</b>	<b>6 939 914,71</b>	<b>6 939 914,71</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>6 939 914,71</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9132 (1)**  
**LIBELLE : VEHICULES**  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a      0,00	18 000,00	b      18 000,00	b      0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      0,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>-18 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

AR Prefecture OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9170 (1) LIBELLE : AMENAG-CENTRE ANCIEN DE SIGNES 083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF Reçu le 10/02/2023 Pour vote
---

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		50 642,76	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 642,76	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 642,76	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-80 000,00</b>
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**AR Prefecture** **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9501 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES RESEAUX EU**  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		103 765,42	a 0,00	110 000,00	b 110 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 765,42	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	103 765,42	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-110 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**AR Prefecture**  
**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9502 (1)**  
**LIBELLE : REHABILITATION DES POSTES DE RELEVAGE**  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		32 160,00	a 0,00	840 000,00	b 840 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 160,00	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	32 160,00	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-840 000,00</b>
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9503 (1)**  
**LIBELLE : REHABILITATION DES COLLECTEURS**  
 AR Prefecteur  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	190 000,00	b 190 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-190 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

AR Prefecture  
**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9504 (1)**  
**LIBELLE : RENATURATION DE LA CRIDE**  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
 Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		535 993,87	a      0,00	0,00	b      0,00	b      0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	535 993,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	535 993,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c      0,00	d      0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9505 (1)**  
**LIBELLE : REFECTION DU RESEAU DU RABY**  
 AR Prefecture  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		544 964,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	544 964,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	544 964,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9506 (1)**  
**LIBELLE : REHABILITATION DES EMISSAIRES ET STEP**  
 AR Prefecture  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		223 423,34	a 0,00	750 000,00	b 750 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	223 423,34	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	223 423,34	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-750 000,00</b>
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9507 (1)**  
**LIBELLE : RENOUVELLEMENT REFOULEMENT LA MADRAGUE**  
 AR Prefecture  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		468 777,23	a 0,00	520 000,00	b 520 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	468 777,23	0,00	520 000,00	520 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	468 777,23	0,00	520 000,00	520 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-520 000,00</b>
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9508 (1)**  
**LIBELLE : REHABILITATION EMIS SAIRES SECONDAIRES BANDOL**  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-800 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

AR Prefecture  
**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9509 (1)**  
**LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX EAU USEES QUAI DE GAULLE SANARY**  
083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023  
**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	700 000,00	b 700 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-700 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					33 489 068,20									
1641 Emprunts en euros (total)					33 489 068,20									
00600338607 (ASS.-2019-06)	Crédit Agricole	29/01/2019	29/06/2009	29/06/2010	1 150 000,00	F	FIXE	4,760	4,760		A	P	O	A-1
00600398861 (ASS.-2010-01)	Crédit Agricole	27/04/2010	30/05/2010	30/05/2011	600 000,00	F	FIXE	3,880	3,891		A	P	O	A-1
00600483963 (ASS.-2019-02)	Crédit Agricole	29/09/2010	04/10/2010	04/01/2011	98 000,00	F	FIXE	3,040	3,052		A	P	O	A-1
00600590834 (ASS.-2019-07)	Crédit Agricole	29/01/2019	23/12/2011	23/03/2012	500 000,00	F	FIXE	4,960	5,053		T	P	O	A-1
18187 (ASS.-2019-29)	SOCIETE GENERALE	18/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	440 000,00	V	E3M	2,077	0,646		A	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 1 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/12/2010	25/03/2011	2 000 000,00	F	FIXE	2,920	2,952		T	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 2 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/01/2011	25/04/2011	600 000,00	F	FIXE	2,920	2,953		T	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 3 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/10/2011	25/01/2012	1 070 000,00	F	FIXE	4,640	4,721		T	P	O	A-1
A1012622 (ASS.-2019-34)	Caisse d'Epargne	25/10/2012	25/10/2012	25/01/2013	600 000,00	F	FIXE	5,040	5,174		T	P	O	A-1
A1013135 (ASS.-2019-18)	Caisse d'Epargne	27/03/2013	25/04/2013	25/04/2014	585 040,00	F	FIXE	4,780	4,818		A	P	O	A-1
A10131389 (ASS.-2013-01)	Caisse d'Epargne	08/04/2013	15/06/2013	25/06/2014	150 000,00	F	FIXE	3,560	3,599		A	P	O	A-1
A1015425 (ASS.-2019-19)	Caisse d'Epargne	16/07/2015	29/07/2015	25/10/2015	929 000,00	F	FIXE	1,540	1,571		T	P	O	A-1
AH0261 (ASS.-2019-11)	Crédit Agricole	07/03/2019	03/12/2008	03/03/2009	300 000,00	F	FIXE	5,940	6,075		T	C	O	A-1
CA00600679460 (ASS.-2019-08)	Crédit Agricole	29/01/2019	28/09/2012	28/01/2013	300 000,00	F	FIXE	5,980	6,117		T	P	O	A-1
CA151307 (ASS.-2019-13)	Crédit Agricole	28/03/2007	12/04/2007	12/07/2007	600 000,00	F	FIXE	4,200	4,266		T	P	O	A-1
CA349854 (ASS.-2019-14)	Crédit Agricole	22/07/2009	24/07/2009	24/10/2009	1 000 000,00	F	FIXE	4,500	4,594		T	P	O	A-1
CDC1213427 (ASS.-2019-15)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/01/2012	01/02/2012	01/02/2013	750 000,00	F	FIXE	4,510	4,475		A	P	O	A-1
CEA1009094 (ASS.-2019-10)	Caisse d'Epargne	29/01/2019	25/03/2009	25/09/2009	2 000 000,00	F	FIXE	4,550	4,601		S	P	N	A-1
CEA1010014 (ASS.-2019-16)	Caisse d'Epargne	21/01/2010	25/01/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,740	3,744		A	P	O	A-1
CEA101011P (ASS.-2019-17)	Caisse d'Epargne	16/04/2010	25/04/2010	25/07/2010	575 000,00	F	FIXE	3,540	3,608		T	P	O	A-1
CEA1012501 (ASS.-2019-05)	Caisse d'Epargne	10/09/2012	02/01/2013	25/01/2014	450 000,00	F	FIXE	5,480	5,492		A	P	O	A-1
CEA1013434 (ASS.-2019-09)	Caisse d'Epargne	18/07/2013	25/10/2013	25/10/2014	640 000,00	F	FIXE	3,940	3,941		A	P	O	A-1
CEARP1397 (ASS.-2019-20)	Caisse d'Epargne	06/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	100 000,00	F	FIXE	4,140	4,159		A	P	O	A-1
CM (ASS.-2019-03)	Crédit Mutuel	29/01/2019	31/10/2017	31/01/2018	200 000,00	F	FIXE	1,400	1,434		T	P	O	A-1
CM (ASS.-2019-04)	Crédit Mutuel	29/01/2019	28/12/2018	31/03/2019	250 000,00	F	FIXE	1,500	1,529		T	C	O	A-1
CM26625402 (ASS.-2019-21)	Crédit Mutuel	07/12/2011	15/01/2012	31/03/2012	1 150 000,00	F	FIXE	4,250	4,355		T	P	O	A-1
CM26625405 (ASS.-2019-22)	Crédit Mutuel	24/02/2012	31/03/2012	30/06/2012	1 000 000,00	F	FIXE	5,000	5,110		T	P	O	A-1

**COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CO6722 (ASS.-2019-23)	Crédit Agricole	15/04/2001	15/08/2011	15/05/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,320	4,385		A	P	O	A-1
CP0590/001 (ASS.-2019-36)	Crédit Agricole	06/09/2019	31/03/2020	30/06/2020	1 611 255,00	F	FIXE	1,190	1,213		T	P	O	A-1
CP0590/003 (EAU-ASS-2019-TI)	Crédit Agricole	06/09/2019	31/03/2020	30/06/2020	1 613 263,20	V	E3M	0,930	2,858		T	P	O	A-1
MIN517333EUR (ASS.-2019-24)	Caisse Française de Financement Local	02/12/2016	03/07/2017	01/08/2018	2 000 000,00	V	E12M	0,620	0,703		A	C	O	A-1
MON248465EUR (ASS.-2019-25)	Caisse Française de Financement Local	11/06/2007	01/07/2007	01/07/2008	600 000,00	F	FIXE	4,540	4,630		A	P	O	A-1
MON258629EUR (ASS.-2019-26)	Caisse Française de Financement Local	28/04/2008	01/05/2008	01/11/2008	300 000,00	F	FIXE	4,690	4,746		S	P	O	A-1
MON268977EUR (ASS.-2019-27)	Caisse Française de Financement Local	16/04/2010	01/05/2010	01/08/2010	425 000,00	F	FIXE	2,520	2,554		T	P	O	A-1
MON270384EUR (ASS.-2019-30)	Caisse Française de Financement Local	09/07/2010	04/08/2010	01/12/2010	680 000,00	F	FIXE	2,820	2,850		T	P	O	A-1
MON510666EUR (ASS.-2019-28)	Caisse Française de Financement Local	19/05/2016	22/06/2016	01/07/2017	2 000 000,00	V	E12M	1,577	0,946		A	C	O	A-1
MON530714EUR (ASS.-2019-35)	Caisse Française de Financement Local	30/07/2019	05/09/2019	01/01/2020	3 222 510,00	F	FIXE	1,200	1,218		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

**COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					33 489 068,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		18 447 405,49					1 889 914,71	510 076,45	0,00	164 151,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 447 405,49					1 889 914,71	510 076,45	0,00	164 151,78
00600338607 (ASS.-2019-06)	N	0,00	A-1	527 729,67	6,49	F	FIXE	4,760	65 290,55	25 119,93	0,00	11 186,48
00600398861 (ASS.-2010-01)	N	0,00	A-1	295 557,17	7,41	F	FIXE	3,880	32 213,58	11 467,62	0,00	6 030,14
00600483963 (ASS.-2019-02)	N	0,00	A-1	45 307,41	7,01	F	FIXE	3,040	5 087,88	1 377,35	0,00	1 212,62
00600590834 (ASS.-2019-07)	N	0,00	A-1	351 841,04	13,98	F	FIXE	4,960	17 886,40	17 122,04	0,00	409,55
18187 (ASS.-2019-29)	N	0,00	A-1	233 323,35	7,00	V	E3M	2,754	26 149,11	9 060,12	0,00	21,41
A1010207 CONSOLIDATION 1 (ASS.	N	0,00	A-1	941 395,58	7,98	F	FIXE	2,920	106 045,93	26 334,59	0,00	469,08
A1010207 CONSOLIDATION 2 (ASS.	N	0,00	A-1	290 228,53	8,07	F	FIXE	2,920	31 583,22	8 130,94	0,00	1 395,56
A1010207 CONSOLIDATION 3 (ASS.	N	0,00	A-1	603 404,35	8,82	F	FIXE	4,640	55 353,90	27 044,06	0,00	4 698,94
A1012622 (ASS.-2019-34)	N	0,00	A-1	373 595,40	9,82	F	FIXE	5,040	29 514,48	18 277,20	0,00	3 204,44
A1013135 (ASS.-2019-18)	N	0,00	A-1	353 094,65	8,32	F	FIXE	4,780	32 313,48	16 877,92	0,00	10 515,49
A10131389 (ASS.-2013-01)	N	0,00	A-1	17 468,92	0,48	F	FIXE	3,560	17 468,92	621,87	0,00	0,00
A1015425 (ASS.-2019-19)	N	0,00	A-1	624 711,91	12,57	F	FIXE	1,540	44 695,33	9 363,27	0,00	1 650,52
AH0261 (ASS.-2019-11)	N	0,00	A-1	132 000,00	10,92	F	FIXE	5,940	12 000,00	7 573,50	0,00	567,89
CA00600679460 (ASS.-2019-08)	N	0,00	A-1	228 705,03	14,83	F	FIXE	5,980	9 739,75	13 460,85	0,00	2 312,82
CA151307 (ASS.-2019-13)	N	0,00	A-1	181 566,35	4,28	F	FIXE	4,200	37 450,89	7 041,07	0,00	1 332,28
CA349854 (ASS.-2019-14)	N	0,00	A-1	440 834,87	6,56	F	FIXE	4,500	57 211,80	18 881,12	0,00	3 236,82
CDC1213427 (ASS.-2019-15)	N	0,00	A-1	306 700,89	4,08	F	FIXE	4,510	56 051,17	13 832,21	0,00	10 344,21
CEA1009094 (ASS.-2019-10)	N	0,00	A-1	265 944,02	1,23	F	FIXE	4,550	175 294,61	10 128,91	0,00	1 110,45
CEA1010014 (ASS.-2019-16)	N	0,00	A-1	246 292,71	2,07	F	FIXE	3,740	79 102,29	9 211,35	0,00	5 841,77
CEA101011P (ASS.-2019-17)	N	0,00	A-1	118 107,31	2,32	F	FIXE	3,540	45 997,94	3 574,86	0,00	471,69
CEA1012501 (ASS.-2019-05)	N	0,00	A-1	304 540,25	10,07	F	FIXE	5,480	20 904,43	16 688,81	0,00	14 521,22
CEA1013434 (ASS.-2019-09)	N	0,00	A-1	301 072,67	5,82	F	FIXE	3,940	45 458,81	11 862,26	0,00	1 871,15
CEARP1397 (ASS.-2019-20)	N	0,00	A-1	26 952,61	3,82	F	FIXE	4,140	6 333,84	1 115,84	0,00	158,60
CM (ASS.-2019-03)	N	0,00	A-1	155 112,55	14,83	F	FIXE	1,400	9 360,06	2 122,58	0,00	343,78
CM (ASS.-2019-04)	N	0,00	A-1	200 000,00	16,00	F	FIXE	1,500	12 500,00	2 929,68	0,00	7,73

**COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CM26625402 (ASS.-2019-21)	N	0,00	A-1	380 988,53	4,00	F	FIXE	4,250	89 294,99	14 781,41	0,00	34,06
CM26625405 (ASS.-2019-22)	N	0,00	A-1	362 318,68	4,25	F	FIXE	5,000	78 500,44	16 659,28	0,00	38,99
CO6722 (ASS.-2019-23)	N	0,00	A-1	669 980,00	3,37	F	FIXE	4,320	156 460,00	29 345,12	0,00	14 234,78
CP0590/001 (ASS.-2019-36)	N	0,00	A-1	1 462 078,00	22,25	F	FIXE	1,190	55 854,00	17 340,81	0,00	139,45
CP0590/003 (EAU-ASS-2019-TI)	N	0,00	A-1	1 515 134,48	22,25	V	E3M	1,693	39 585,49	31 181,45	0,00	132,39
MIN517333EUR (ASS.-2019-24)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,58	V	E12M	1,664	100 000,00	25 306,67	0,00	23 892,71
MON248465EUR (ASS.-2019-25)	N	0,00	A-1	202 966,91	4,50	F	FIXE	4,540	37 071,00	9 342,68	0,00	3 849,52
MON258629EUR (ASS.-2019-26)	N	0,00	A-1	111 724,85	5,33	F	FIXE	4,690	18 253,69	5 028,35	0,00	734,65
MON268977EUR (ASS.-2019-27)	N	0,00	A-1	82 400,47	2,33	F	FIXE	2,520	32 340,53	1 772,47	0,00	209,11
MON270384EUR (ASS.-2019-30)	N	0,00	A-1	309 519,59	7,67	F	FIXE	2,820	36 253,80	8 347,32	0,00	656,29
MON510666EUR (ASS.-2019-28)	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,50	V	E12M	1,948	100 000,00	27 650,78	0,00	29 006,65
MON530714EUR (ASS.-2019-35)	N	0,00	A-1	2 884 806,74	21,75	F	FIXE	1,200	115 292,40	34 100,16	0,00	8 308,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>18 447 405,49</b>					<b>1 889 914,71</b>	<b>510 076,45</b>	<b>0,00</b>	<b>164 151,78</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	37	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 447 405,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>A2</b>
<b>AR Prefecture</b>		
<b>A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES</b>		
<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €		2019-11-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX D ASSAINISSEMENT	60	04/11/2019
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	30	04/11/2019
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	04/11/2019
L	SERVICES D ASSAINISSEMENT	15	04/11/2019
L	APPAREILS DE LABORATOIRE MATERIEL BUREAU ET OUTILLAGE	10	04/11/2019
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	15	04/11/2019
L	ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS VEHICULES	10	04/11/2019
L	ETUDES	5	04/11/2019
L	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT	15	04/11/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	04/11/2019
L	MOBILIER DE BUREAU	15	04/11/2019
L	ORGANES DE REGULATION	8	04/11/2019
L	POMPES APPAREILS ELECTROMECHANIQUES INSTALLATIONS CHAUFFAGE	15	04/11/2019
L	STATIONS EPURATION/OUVRAGES COURANTS	30	04/11/2019
L	STATIONS EPURATION/OUVRAGES LOURDS	60	04/11/2019
L	FRAIS RELATIFS AUX DOCUMENTS D URBANISME	10	04/11/2019

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.1	
AR Prefecture			
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>1 889 914,71</b>	<b>I 1 889 914,71</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 889 914,71</b>	<b>1 889 914,71</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 889 914,71	1 889 914,71
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>1 889 914,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 889 914,71</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.2	
AR Prefecture			
RESSOURCES PROPRES			
083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-88			
Recu le 10/02/2023			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) a + b</b>		<b>5 443 586,58</b>	<b>III 5 443 586,58</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>5 443 586,58</b>	<b>5 443 586,58</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	177 469,00	177 469,00
28131	Bâtiments	54 432,00	54 432,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 232,00	1 232,00
28151	Installations complexes spécialisées	281 558,00	281 558,00
28153	Installations à caractère spécifique	531 020,00	531 020,00
28154	Matériel industriel	18 259,00	18 259,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 460,00	2 460,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 073,00	5 073,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37,00	37,00
28188	Autres	4 186,00	4 186,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 367 860,58	4 367 860,58

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>5 443 586,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 443 586,58</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 889 914,71</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 5 443 586,58</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) 3 553 671,87</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1
AR Prefecture						
B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						
N° de l'initiale de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP005-2023/2023 REHABILITATION EMISSAIRES SECONDAIRES BANDOL	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	800 000,00	2 700 000,00
AP009-2023/2023 TRAVAUX RESEAUX EAUX USEES QUAI DE GAULLE SANARY	0,00	850 000,00	850 000,00	0,00	700 000,00	150 000,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

<b>AR Prefecture</b>
Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES : Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,  
 A le  
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A , le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 JOURDAN René	
02 VERDUYN Hélène	
03 ARNAUD Suzanne	
04 BARTHELEMY Philippe	
05 CASTELL René	
06 JOSEPH Jean-Paul	
07 FRIEDLER Edouard	
08 AUBERT Patricia	
09 ALSTERS Daniel	
10 BRONDI Jean	
11 CANOLLE Muriel	
12 GRANET Jean-Luc	
13 MAZELLA Fanny	
14 PORCU Robert	
15 DE PERETTI Carole	
16 MIGLIACCIO Eric	
17 THIBAUX Eliane	
18 GARCIA Gilles	
19 COTTEREAU Roger	
20 SAMAT Andrée	
21 FERRARA Louis	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

22	GUIROU Pascale	
23	CAUVIN Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	SERGENT Christine	
28	DELEDDA Robert	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle	
34	CAULET Laurent	
35	SALLES Michèle	
36	PERRIER Gérard	
37	AMAR Rachida	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie	
42	BAYLE Marc	

**AR Prefecture**

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 10/02/2023

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV ANNEXES	IV
AR Prefecture ARRETE ET SIGNATURES	D

083-248300394-20230206 DEL_CC_2023_11-BF Nombre de membres en exercice : 43 Recue le 10/02/2023 Nombre de membres présents : 35 Nombre de suffrages exprimés : 39
---

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31 Janvier 2023

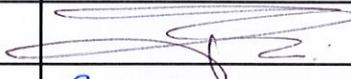
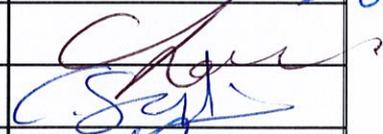
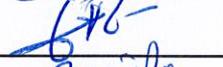
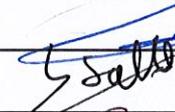
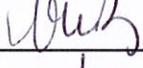
Présenté par Mme la présidente Blandine MONIER,  
 A *Le Castellet*, le 06 Février 2023

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A *Le Castellet*, le 06 Février 2023

Les membres de l'assemblée délibérante,

01 JOURDAN René	Procuration B. Monier
02 VERDUYN Hélène	<i>[Signature]</i>
03 ARNAUD Suzanne	<i>[Signature]</i>
04 BARTHELEMY Philippe	<i>[Signature]</i>
05 CASTELL René	<i>[Signature]</i>
06 JOSEPH Jean-Paul	<i>[Signature]</i>
07 FRIEDLER Edouard	<i>[Signature]</i>
08 AUBERT Patricia	<i>[Signature]</i>
09 ALSTERS Daniel	<i>[Signature]</i>
10 BRONDI Jean	<i>[Signature]</i>
11 CANOLLE Muriel	<i>[Signature]</i>
12 GRANET Jean-Luc	<i>[Signature]</i>
13 MAZELLA Fanny	<i>[Signature]</i>
14 PORCU Robert	Abs
15 DE PERETTI Carole	Procuration E. THIBAUD
16 MIGLIACCIO Eric	<i>[Signature]</i>
17 THIBAUD Eliane	<i>[Signature]</i>
18 GARCIA Gilles	Abs
19 COTTEREAU Roger	<i>[Signature]</i>
20 SAMAT Andrée	<i>[Signature]</i>
21 FERRARA Louis	<i>[Signature]</i>

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
AR Prefecture		
083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF 24 MAUBE Yvan 25 MAUBE Yvan 26 LARLET-LOIR Evelyne 27 SERGENT Christine 28 DELEDDA Robert 29 BONIFAY Corinne 30 TEYSSIER Jean 31 NOEL Nathalie 32 LONG Sophie 33 SERRES Danielle 34 CAULET Laurent 35 SALLES Michèle 36 PERRIER Gérard 37 AMAR Rachida 38 REYNARD Yves 39 BOURON Valérie 40 ROCHETEAU Philippe 41 GUEREL Emilie 42 BAYLE Marc		   <i>Procuration R. DELEDDA</i>       <i>Procuration E. FRIEDLER</i>   <i>Abs</i>    <i>Abs</i> 

Certifié exécutoire par Mme la présidente Blandine MONIER , compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_\_

À la Cadière-d'Azur, le \_\_\_\_\_



## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 FEVRIER 2023**

### **PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023**

### **BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (à l'exception du budget des transports)**

#### **NOTE DE PRESENTATION**

Le budget 2023 s'inscrit dans la continuité des orientations budgétaires présentées lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) organisé au Conseil Communautaire le 12 décembre 2022. Ce projet de budget primitif du budget principal et des budgets annexes (à l'exception des transports) est soumis au vote du conseil communautaire ce 06 février 2023.

Il a été élaboré sur la base d'éléments contextuels et structurels fortement contraints en intégrant les dispositions des lois finances pour 2023.

Enfin, ce budget 2023 se décline dans un cadre de gestion serré et prudent.

Les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes ont été élaborés sur la base d'une part, d'une augmentation de 7,1% des bases fiscales, et d'autre part sur des taux de fiscalité constants.

- Dans l'attente de la notification des dotations par la Préfecture, les dotations sont identiques aux montants 2022.
- Le recours raisonné à l'emprunt permet à la CASSB de maintenir un plafond d'endettement inférieur au seuil de 12 ans fixé pour le bloc communal, y compris de façon consolidée. Les emprunts prévisionnels inscrits dans les projets de BP seront revus à la baisse en fonction des résultats 2022 autant que possible.
- Malgré la création en 2022 du taux de Taxe sur le Foncier Bâti à hauteur de 1%, les marges de manœuvres restent faibles en raison d'une rigidité des comptes de la CASSB et du poids des reversements à l'Etat et aux communes membres (62% des dépenses réelles de fonctionnement) mais également en raison d'obligations nouvelles pour l'exercice 2023, telles que la dissolution du Groupement d'Intérêt Public Grand prix de France ou encore les études liées à la planification territoriale (Conférence intercommunale sur le logement, PCAET, PLH, PIDAF, amélioration des conditions d'accès au Parc d'activité du plateau de Signes).
- Les dépenses et recettes de fonctionnement ont été recalculées au plus juste en fonction des consommations constatées et non des crédits budgétaires ouverts sur l'exercice précédent. Les dépenses de fonctionnement intègrent également une augmentation globale au regard de l'inflation et une forte augmentation du coût de l'énergie.
- Le travail sur les subventions s'est fortement accentué et de nombreuses demandes sont en cours mais seules les subventions ayant fait l'objet d'une attribution à ce jour ont été inscrites.
- Les résultats de l'exercice 2022 ne sont pas pris en compte dans les projets présentés et seront inscrits dans un budget supplémentaire proposé au vote après l'approbation des comptes administratifs 2022.
- Enfin, l'exercice 2023 se caractérise par le vote des Budgets Primitifs du Budget Principal et des Budgets Annexes suivants :
  - Eau ;
  - Assainissement ;
  - Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ;
  - Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).
  - Collecte et traitement des ordures ménagères (OM) ;
  - Tourisme.

AR Préfecture  
083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF

En effet, le budget annexe des transports doit intégrer la reprise des résultats de l'exercice 2022 pour pouvoir absorber la forte augmentation des coûts du service (près d'un million d'euros supplémentaires). Il est à noter, malgré la reprise des résultats, que ce budget verra ses ratios fortement dégradés. Seule une augmentation durable de ses recettes permettra de retrouver un équilibre stable et pérenne.

**AR Prefecture A- BUDGET PRINCIPAL 2023**083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

Équilibré budgétairement section par section et globalement, il est arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 34 707 412,07 €**
- **Investissement : 9 545 197,56 €**
- **Soit un total de : 44 252 609,63 €**

**I. SECTION DE FONCTIONNEMENT****1. Recettes réelles de fonctionnement**

Elles s'élèvent globalement à 34, 674 M€.

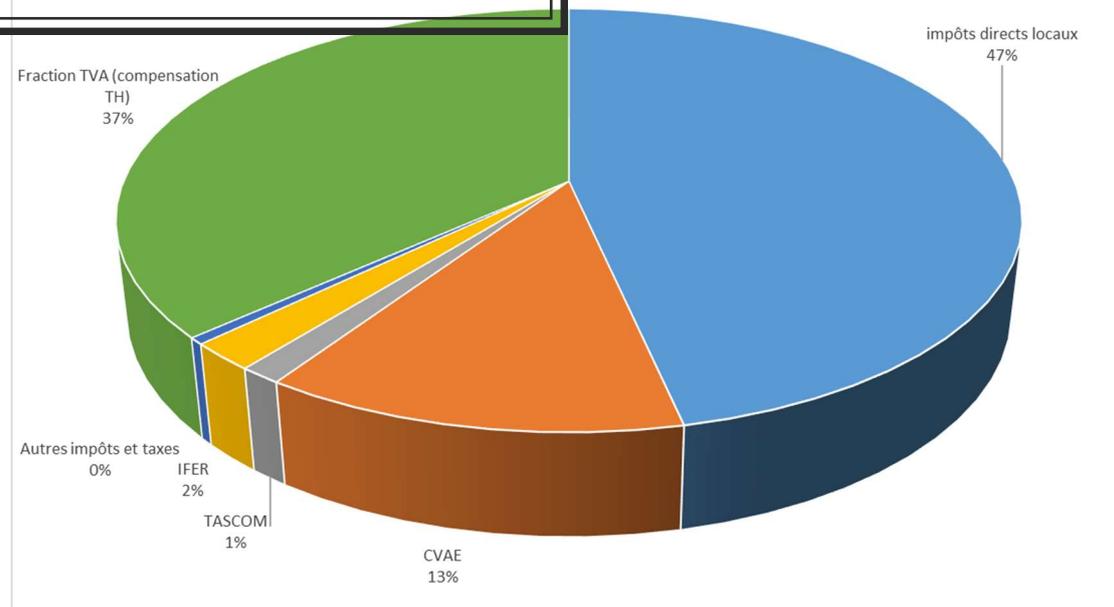
Les recettes ont été évaluées par rapport aux recettes réellement perçues sur l'exercice 2022, en prenant en compte la revalorisation des bases fiscales annoncées dans la Loi de Finances 2023 et en restant prudent concernant la dynamique de la fraction de TVA connue en 2022 qui n'a pas été reconduite à l'identique par prudence.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	BP 2022 cumulé	BP 2023	% évol.
013	Atténuation de charges	50 000,00	30 000,00	-66,67
70	Produits services	175 612,34	125 000,00	-40,49
73	Impôts et taxes	29 016 459,00	28 841 623,00	-0,61
74	Dotations et participations	5 594 109,00	5 643 111,00	0,87
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	9 100,00	1,10
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>34 845 180,34</b>	<b>34 648 834,00</b>	<b>-0,57</b>
76	Produits financiers	21 970,75	20 328,07	-8,08
77	Produits exceptionnels (hors cession)	0,00	5 000,00	100,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>34 867 151,09</b>	<b>34 674 162,07</b>	<b>-0,56</b>
042	Opé entre sections	66 584,00	33 250,00	-100,25%
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 703 906,17		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 770 490,17</b>	<b>33 250,00</b>	<b>-8 232,30</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>37 637 641,26</b>	<b>34 707 412,07</b>	<b>-8,44</b>

## Fiscalité AR Prefecture

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023



- Fiscalité directe locale (Taxe foncière (TFB), taxe sur le foncier non bâti (FNB) et Contribution Foncière des Entreprises (CFE)):
  - Revalorisation des bases + 7,1 % ;
  - Maintien des taux au même niveau que 2022.
- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :
  - Dans l'attente du montant définitif de compensation allouée par l'État dans le cadre de la suppression de cette contribution, c'est le montant perçu en 2022 qui est repris (3,68 M€).
- Taxe Sur les Surfaces Commerciales et sur les Entreprises de Réseau reprend le montant perçu en 2022 (377 k€).
- Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) reprend le montant perçu en 2022 (607 k€).
- Dotations globale de fonctionnement (DGF)

Les dotations reprennent les montants 2022 dans l'attente des éléments qui seront transmis par la Préfecture prochainement.

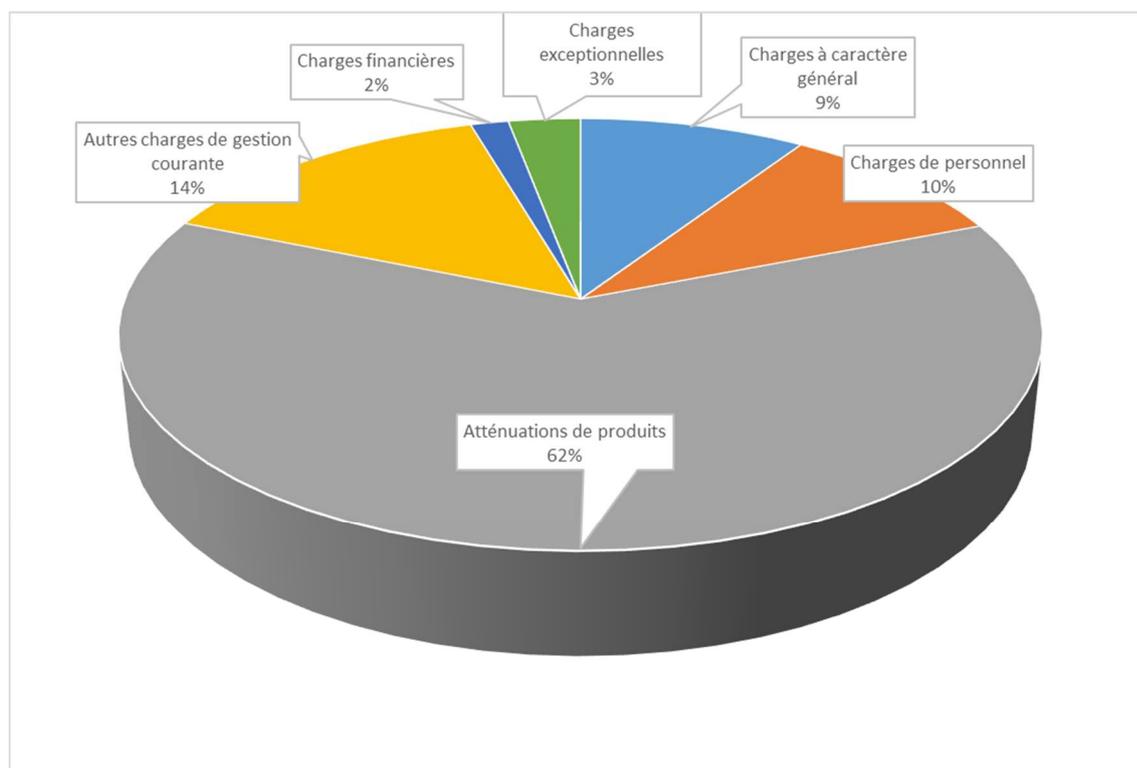
## AR Prefecture

083-248300394-20230206-DEFI-CC-2023-11-BF  
Reçu le 10/02/2023

### 2. Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses réelles est estimé à 31,066 M€.

La répartition 2023 des dépenses de fonctionnement se présente ainsi :



Les reversements de fiscalité auprès de l'Etat, les attributions de compensation versées aux communes membres ainsi que le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales demeurent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement puisqu'elles représentent une somme totale de 19,340 M€, soit 62% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces chiffres montrent la rigidité des dépenses de la CASSB et des marges de manœuvres financières et budgétaires très réduites pour l'EPCI.

L'évolution 2023 des dépenses de fonctionnement se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AR Prefecture		BP 2022 cumulé	BP 2023	% évol.
083-248300394-20230206-DEL_CC_2023_11-BF				
Recu le 10/02/2023				
Chap	Libellé			
011	Charges à caractère général	2 883 296,00	2 880 250,00	-0,11
012	Charges de personnel	2 497 096,54	3 022 000,00	21,02
014	Atténuations de produits	19 533 181,00	19 339 869,00	-0,99
65	Autres charges de gestion courante	4 513 654,42	4 423 266,00	-2,00
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>29 427 227,96</b>	<b>29 665 385,00</b>	<b>0,81</b>
66	Charges financières	493 766,13	483 496,68	-2,08
67	Charges exceptionnelles	740 000,00	917 610,00	24,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>30 660 994,09</b>	<b>31 066 491,68</b>	<b>1,32</b>
023	Virement à la SI	5 277 393,04	1 664 058,39	-68,47
042	Opé entre sections	1 699 254,13	1 976 862,00	16,34
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>6 976 647,17</b>	<b>3 640 920,39</b>	<b>-47,81</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>37 637 641,26</b>	<b>34 707 412,07</b>	<b>-7,79</b>

Les principales variations se déclinent comme suit :

- L'augmentation des charges à caractère général tient compte des augmentations liées à la révision de marchés, à l'inflation et à la hausse du coût de l'énergie ainsi que des études liées à la planification territoriale (322 k€);
- L'augmentation des charges de personnel intègre la revalorisation du point d'indice en année pleine et les nouveaux recrutements ;
- Le chapitre des atténuations de produits, qui comptabilise les attributions de compensation versées aux communes et les reversements de fiscalité auprès de l'Etat, est reconduit en prenant en compte une légère augmentation hypothétique du FPIC de 50 k€ ; Il apparaît en baisse suite à une régularisation opérée sur l'exercice 2022.
- L'augmentation du chapitre Autres charges de gestion courante est consécutive à l'augmentation de près de 6% de la contribution au SDIS (3,472M€). Ce chapitre comptabilise aussi le reversement d'une subvention d'équilibre versée au budget annexe du Tourisme (251K€), les participations aux différents organismes de regroupement : Chambre de Commerce et d'Industrie (140 k€), syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée (35 K€), Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise (47k€), Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (40k€).

Ce chapitre apparaît également en baisse suite au retrait de la participation au GIP grand prix de France (300 k€) qui sera comptabilisée au chapitre 67 dans le cadre de sa dissolution.

- Remboursement des charges financières 483 K€ ;

AR Préfecture  
 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
 Reçu le 10/07/2023

- L'augmentation du chapitre de dépenses exceptionnelles est liée à l'inscription des montants à verser dans le cadre de la dissolution du GIP (700 k€), de la dissolution du SMO THD PACA (88 k€) et d'une enveloppe inscrite par prudence dans le cadre de la théorie de l'imprévision (100 k€) et d'éventuels intérêts moratoires (30 k€).

- L'autofinancement prévisionnel est de 3, 607 M€.

Il permet de couvrir le remboursement du capital des emprunts (2,033 M€) et de financer de nouveaux investissements.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Recettes

- Le Fonds de Compensation de la TVA prévu à 535 k€. Ce montant est estimé au regard des dépenses d'équipement inscrites en dehors des travaux de la gendarmerie pour lesquels la perception du FCTVA reste à être confirmée par les services de l'Etat;
- Attributions de compensations négatives (versées par les communes membres) à hauteur de 401 k€.
- Emprunt : une enveloppe prévisionnelle d'un montant de 3,9 M€ a été inscrite dans le projet de BP 2023. Cependant, le montant définitif sera calculé en fonction de l'état d'avancement des travaux, de subventions complémentaires que la CASSB pourrait obtenir et de l'affectation du résultat lors du Budget Supplémentaire.
- Subventions : 822 k€ attendus de la part du Département pour les travaux d'aménagement du centre ancien de Signes (400 k€) et de l'Etat pour la caserne de gendarmerie (422 k€) ;
- L'autofinancement est de 3,607 M€ dont 1,664 M€ de virement de la section de fonctionnement.

### 2. Dépenses

Les opérations d'équipement et les crédits de paiement des AP sont inscrits au budget pour un total de 7,310 M€ principalement répartis ainsi :

Les principales opérations sont les suivantes :

- Pour celles gérées en AP/CP, les crédits de paiement 2023 sont les suivants :

AP001-2019 : Caserne de Gendarmerie du Beausset (opé-9152)	3 750 000 €
AP002-2020 : Musée Tauroentum de St Cyr (opé 9162)	1 300 000 €

	AP006-2023 : Travaux centre d'exposition et de promotion touristique Evenos AR Préfecture	150 000 €
083-2483 Reçu le 10/02/2023	AP007-2023 : Travaux sur réseaux eaux pluviales quai De Gaulle Sanary	200 000 €

Les opérations hors AP/CP:

Opération 9123 : Aménagement des bâtiments administratifs	50 000
Opération 9125 : Mobilier de bureau et assimilés	11 000
Opération 9126 : Voirie Communautaire	140 000
Opération 9127 : Matériels informatiques et bureautiques	135 000
Opération 9131 : Zone d'activité de Signes	250 000
Opération 9132 : Véhicules	34 000
Opération 9138 : PIDAF	250 579
Opération 9150 : Vidéoprotection LAPI	15 000
Opération 9151 : Aménagement du chemin de Toulon à Sanary	50 000
Opération 9170 : Aménagement centre ancien Signes	50 000
Opération 9175 : Réseau Pluvial Divers Communes	550 000
Opération 9181 : Ecoles du numérique	150 000
Opération 9182 : Espace sportif du Castellet	50 000
Opération 9183 : Extension complexe sportif la Cadière	50 000

Le remboursement du capital des emprunts est inscrit pour 2,033M€.

**I. Budget Eau**

Comme évoqué lors du DOB, le budget annexe de l'eau rencontre des difficultés d'équilibre. Le projet présenté ici prend en compte l'augmentation des tarifs proposée avec le vote de la délibération précédente. Après cette augmentation, ce budget peut s'équilibrer budgétairement ainsi :

- **Exploitation :** 6 290 000,00 €
- **Investissement :** 3 273 942,72 €
- **Soit un total de :** 9 563 942,72 €

**1. Section d'exploitation**

Les recettes réelles de ce budget se déclinent principalement comme suit :

- La vente d'eau aux abonnés : 2,933 M€ ;
- Les taxes et redevances pour un total de : 3,265 M€ ;

Les dépenses réelles se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales (3,3 M€) dont 1,9 M€ notamment pour l'achat de l'eau, 375 k€ de sous-traitance générale, 209 k€ de frais de réparations et d'entretien des réseaux et 529 k€ pour le reversement des redevances assainissement perçus;
- Charges de personnel : 508 K€ ;
- Atténuation de charges - versement de redevances agence de l'eau: 252 K€ ;
- Intérêts de la dette : 272 K€ ;

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 470 k€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

**2. Section d'investissement**

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 2,2 M€, elles concernent essentiellement, outre les études sur les schémas directeurs (170 k€), des travaux liés au renouvellement des réseaux ou au remplacement de canalisation sur l'ensemble du territoire de la CASSB.

Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9127 : Matériel informatique et bureautique (CASSB)	7 000
Opération 9170 : Aménagement centre ancien Signes	120 000
Opération 9401 : Renouvellement compteurs (communes en régie)	130 000
Opération 9402 : Travaux Réservoirs	168 000

	Opération 9403 : Extension et restructuration travaux réseaux AEP (toutes communes) AR Prefecture	727 200
083-2483300394-20230206-DEL CC 2023 11-BF Reçu le 10/02/2023	Opération 9404 : Travaux branchements (communes en régie)	60 000
	Opération 9406 : Travaux forages sources et traitements (Riboux, Evenos, ZAE Signes)	67 800
	Opération 9407 : remplacement branchements plombs (Sanary)	250 000
	Opération 9408 : travaux réseau eau potable Quai de Gaulle (Sanary)	500 000

Le remboursement du capital de la dette s'élève à : 954 K€

Ces dépenses sont financées par l'autofinancement de 470 k€ provenant de la section de fonctionnement et le recours à un emprunt prévisionnel de 1, 348 M€.

## II. Budget de l'Assainissement

Équilibré budgétairement section par section et globalement, il est arrêté en dépenses et en recettes aux sommes suivantes

- **Exploitation :** 6 811 500,00 €
- **Investissement :** 6 939 914,71 €
- **Soit un total de :** 13 571 414,71 €

### 1. Section d'exploitation

**Les recettes réelles** de ce budget, qui s'élèvent à 6 811 K€, se déclinent comme suit :

- La redevance d'assainissement collectif à 529 k€ ;
- Autres taxes et redevances à 6,100 K€.

**Les dépenses réelles** s'élèvent à 1,367 M€ et se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales : 781 K€ dont 95 k€ de frais études et recherches, 65 K€ de sous-traitance générale et 620 k€ de reversement des redevances assainissement perçues pour le compte des délégataires ;
- Charges de personnel : 30 K€ ;
- Intérêts de la dette : 521 K€.

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 4,367 M€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

### 2. Section d'investissement

**Les dépenses d'équipement** sont prévues à hauteur de 5 M€. Elles correspondent aux études sur les schémas directeurs (140k€), à du renouvellement de collecteurs, du chemisage, la

sécurisation de poste de relevage, la création ou extension de réseaux sur l'ensemble des communes du territoire.

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF

Reçu le 18/12/2023

Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9132 : Acquisition de véhicules	18 000
Opération 9170 : Aménagement centre ancien de Signes	80 000
Opération 9501 : Extension et restructuration des réseaux (Signes)	110 000
Opération 9502 : Réhabilitation des postes de relevage (Evenos, Bandol, Sanary)	840 000
Opération 9503 : Réhabilitation des collecteurs (Bandol)	190 000
Opération 9506 : Réhabilitation des émissaires et STEP (St Cyr)	750 000
Opération 9507 : Renouvellement refoulement la Madrague (St Cyr)	520 000
Opération 9508 : AP/CP Réhabilitation émissaires secondaires (Bandol )	800 000
Opération 9509 : AP/CP Travaux réseaux eaux usées Quai de Gaulle (Sanary)	700 000
Chapitre 23 hors opération : Divers travaux	720 000

Le remboursement du capital de la dette s'élève à : 1,890 M€

Ces dépenses sont financées par l'autofinancement de 4,367 M€ provenant de la section de fonctionnement, une subvention attribuée pour le poste de refoulement d'Evenos de 179 k€ et le recours à un emprunt prévisionnel de 1,267 M€.

### III. Budget de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Équilibré budgétairement section par section et globalement, il est arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 18 167 444,00 €**
- **Investissement : 1 120 225,94 €**
- **Soit un total de : 19 287 669,94 €**

#### 1. Section de fonctionnement

Les recettes réelles s'élèvent à 18 167 444 €. Les variations principales proviennent de :

- Une augmentation du produit de la TEOM qui prend en compte la revalorisation des bases de 7,1%;
- La prévision du produit de la redevance spéciale de collecte auprès des professionnels est estimée à 300 K€.

- La comptabilisation au chapitre adéquate de la restitution par le Sittomat de la vente de ferraille et du soutien des éco-organismes estimé à 292 k€.

AR Préfecture  
083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

Les dépenses réelles s'élèvent à 17 252 428,07 €.

Les charges à caractère générale sont en légère baisse (- 7%) pour s'ajuster à la réalité (le montant du budget précédent cumulé intégrant les résultats précédents) et prennent en compte :

- La révision de prix du contrat de collecte des ordures ménagères s'élevant à plus d'1 M€;
- Une augmentation du contrat de traitement des OM avec le SITTOMAT ;
- Une augmentation des dépenses d'entretien et réparation des bâtiments et des biens mobiliers (fournitures de petit équipement notamment).

La masse salariale est en légère baisse (- 9,7%) pour revenir au niveau du réalisé 2022, tout en intégrant l'augmentation du point d'indice en année pleine.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 697 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

## **2. Section d'investissement**

Les dépenses d'équipements sont prévues à hauteur de 875 k€ et détaillées ainsi :

- Matériel informatique et bureautique : 9 k€
- Achats de conteneurs : 250 K€ ;
- Constructions de points d'apports volontaires : 382 K€ ;
- Achat de matériel et travaux dans les déchetteries : 80 K€ ;
- Achat de mobilier et de véhicules : 142 k€
- Aménagement d'une brigade de l'environnement : 12 k€

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à : 225 k€.

Ces dépenses sont financées notamment par les recettes suivantes :

- Le FCTVA : 100 K€ ;
- Un emprunt prévisionnel : 85 K€ ;
- Le virement de section : 697 K€ ;

- La dotation aux amortissements : 217 k€.

AR Préfecture

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

#### **IV. Budget GEMAPI**

Équilibré budgétairement section par section et globalement, il est arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 1 683 626,00 €**
- **Investissement : 952 342,00 €**
- **Soit un total de 2 635 968,00 €**

##### **1. Section de fonctionnement**

Les recettes réelles de ce budget se déclinent comme suit :

- La taxe Gemapi est estimée en année pleine à 1,66 M€ soit environ 20 euros par habitant (population DGF).
- La compensation versée pour les exonérations en matière de taxe sur le foncier bâti et de contribution foncière des entreprises s'élève à 23 k€.

Les dépenses réelles s'élèvent à 1,207 M€ et se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales : 401 K€ notamment pour des prestations d'entretien de curage des cours d'eau et des frais de fonctionnement ;
- Prorata du personnel en charge des questions relative à la Gemapi : 30 K€ ;
- Contributions aux syndicats de la Reppe et du Grand Vallat et ses affluents et à celui du Gapeau : 700 K€ ;
- Remboursement des intérêts des emprunts : 47 K€.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 436 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

##### **2. Section d'investissement**

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 800 k€ soit :

- Frais d'études : 50 K€
- Travaux divers : 100 k€
- Travaux de protection de la promenade quai du Levant en AP/CP : 650 k€ ;

Ces dépenses sont financées par :

- L'autofinancement provenant de la section de fonctionnement : 436 k€ ;

- Le recours à un emprunt prévisionnel : 856 k€ ;

AR Préfecture

083=248300394-20230206-DEF\_CC\_2023-FI-BF  
Reçu le 10/02/2023

Reçu le 10/02/2023

- Le remboursement de la TYA : 100 k€.  
Le remboursement du capital de la dette est de : 132 k€

## V. Budget SPANC

Équilibré budgétairement, il est arrêté en dépenses et recettes à la somme de **90 000 €** en Exploitation.

Il n'y a pas de dépenses d'investissement sur ce budget.

Le financement de ce budget est assuré par la vente des prestations à hauteur de 70 K€ et les aides reçues par l'Agence de l'eau pour la réhabilitation des installations des particuliers à hauteur de 20k€.

## VI. Budget Tourisme

Équilibré budgétairement section par section et globalement, il est arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 251 110,00 €**
- **Investissement : 100 721,00 €**
- **Soit un total de 351 831,00 €**

Le financement de ce budget est assuré par une subvention d'équilibre d'un montant de 251 000 € versée par le budget principal.

Cette somme permettra de payer, outre les dépenses de personnel, les dépenses relatives à la promotion du tourisme sur le territoire, mais également le projet de création d'univers de promotion commun en investissement :

- Définition d'un univers de promotion commun (éléments de langage, photothèque, charte graphique...)
- Actualisation et création de supports de communication (cartographie, support print, agenda partagé, randonnées...);
- Création d'une plate-forme digitale.

AR Prefecture

083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF  
Reçu le 10/02/2023

## CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement globale et par budget de la CASSB, au 01/01/2023 est la suivante :

DETTE	CRD AU 01/01/2023	EPARGNE BRUTE	CAPACITE DE DESENDETTEMENT
BUDGET PRINCIPAL	28 366 606	3 607 670	7,86
BUDGET EAU	13 510 273	1 805 855	7,48
BUDGET ASSAINISSEMENT	18 447 405	5 443 587	3,39
BUDGET ORDURES MENAGERES	2 450 420	915 016	2,68
BUDGET GEMAPI	2 764 811	475 891	5,81
<b>TOTAL</b> (hors transports non voté à ce terme)	<b>65 539 516,72</b>	<b>12 248 019,04</b>	<b>5,35</b>

# AR Préfecture

## Budget annexe de l'assainissement - budget primitif 2023

Identifiant unique de l'acte : 083-248300394-20230206-DEL\_CC\_2023\_11-BF

Numéro d'acte : DEL\_CC\_2023\_11

Date de décision : 06/02/2023

Nature : DOCUMENTS\_BUDGETAIRES\_ET\_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : pespref\_04202301\_ASS.xml

---

Fichier(s) annexes(s) : DEL\_CC\_2023\_11.pdf  
PJ\_DEL\_CC\_2023\_11\_BP2023ASS.pdf  
PJ\_DEL\_CC\_2023\_11\_Note\_de\_présentation\_des\_buc  
pdf  
PJ\_DEL\_CC\_2023\_11\_sign\_BP2023ASS.pdf

---

Collectivité émettrice : CA SUD SAINTE-BAUME

Acte transmis par : Anne-Marie LAPASSET

---

Date d'envoi de l'acte : 10/02/2023 12:48:35

**Date de réception de l'AR : 10/02/2023 12:49:36**